



La manufacture Jaeger-LeCoultre telle qu'elle existe aujourd'hui, juste avant l'inauguration de la nouvelle extension, prévue à la fin de l'année. © Jaeger-LeCoultre

«En quelle année sommes-nous?» Un peu déstabilisé, il répond: «1943.» Mais aucune des personnes emprisonnées avec lui, toutes dans un état avancé de folie, ne le croit.

SAUVÉ PAR LE TIC-TAC Sa cage est en bois. Il ne se souvient pas avec précision de ses dimensions exactes, mais ressasse amèrement: «Il n'était pas possible de s'y asseoir.» Les jours qui passent sont les plus longs de sa vie. Heureusement, il se raccroche à sa montre! Durant trois mois, elle est la seule chose qui le relie au monde extérieur. «C'est elle qui m'a sauvé la vie, assure-t-il, et en particulier son tic-tac. Il m'arrivait de la remonter plus de 40 fois par jour. Je voulais être sûr qu'elle ne s'arrête pas!»

Lorsqu'il sort de son trou, il pèse 10 kilos de moins, souffre de gale et de dysenterie. On le met dans un train pour l'Allemagne. Sur le trajet, il parvient à échapper à la surveillance des officiers allemands et... rentre chez lui. Il rejoindra plus tard le maquis en Corrèze. Il ne se souvient plus, en remuant son passé, à quel moment précis il s'aperçoit qu'il n'a plus sa montre. Perdue à tout jamais, il sait

juste, encore aujourd'hui, combien ce garde-temps a compté. «Il a été ma raison d'être, pendant trois longs mois d'enfer.» ■

VÉRIFICATIONS

EVIDEMMENT, LE SERVICE PATRIMOINE DE JAEGER-LECOULTRE, SOUS LA DIRECTION DE SÉBASTIAN VIVAS, PROCÈDE À QUELQUES VÉRIFICATIONS ET PRIE JEAN CHARLES AUMARD DE PRODUIRE QUELQUES PIÈCES JUSTIFICATIVES. AU NOMBRE DE CELLES-CI, QUELQUES TRACES VINTAGE D'UN PASSÉ QUI NOUS PLONGE AU CŒUR DE L'HISTOIRE, DE SON HISTOIRE SOMME TOUTE VRAISEM-BLABLE.

EN VOICI QUELQUES DATES:

- 1923: NAISSANCE DE JEAN CHARLES AUMARD, LE 25 SEPTEMBRE, EN RÉGION PARISIENNE.
- 1926: MORT DE SON PÈRE, DES SUITES DE LA GUERRE DE 1914. SA MÈRE, COMPTABLE À LA SAMARITAINE, L'ÉLÈVE SEULE.
- 1929: IL EST PLACÉ EN PENSION DANS LA RÉGION PARISIENNE.
- 1934: POUR SA COMMUNION, IL REÇOIT UNE MONTRE LECOULTRE DE SA FAMILLE.
- 1943: VICHY INSTAURE LE STO (SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE), J. C. AUMARD A 20 ANS, IL EST RÉQUISITIONNÉ POUR SURVEILLER DES VOIES DE PASSAGE. SON MANQUE DE COOPÉRATION LUI VAUT QUELQUES MOIS DE PRISON. PUIS, IL EST PLACÉ DANS LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE POUR CONSTRUIRE DES BLOCKHAUS, D'OÙ IL S'ÉCHAPPE.
- 1943: IL EST ARRÊTÉ PAR LA GESTAPO, LE 17 JUILLET À CAEN.
- 1943: IL PERD SA MONTRE ET REJOINT LE MAQUIS EN CORRÈZE À LA FIN DE L'ANNÉE.
- 1945: JEAN CHARLES AUMARD REPREND LE COURS DE SA VIE NORMALE.



Modèle LeCoultre du résistant Jean Charles Aumard, reçu pour sa communion en 1934, d'après sa description.